

Histoire-géographie-Enseignement moral et civique

Éléments de correction

Indications sur les attentes

Les objectifs de l'épreuve

*L'épreuve d'histoire et géographie, et d'enseignement moral et civique a pour but d'évaluer les connaissances et compétences attendues par les programmes de cycle 4 respectivement pour chacune de ces disciplines et fondées plus particulièrement sur les contenus définis **par les repères annuels de programmation pour la classe de troisième**. (Pour la série générale, on se reporte aux repères figurant dans les ressources d'accompagnement, pour la série professionnelle au référentiel du B.O. n° 37 du 13 octobre 2016).*

BO n°1 du 4 janvier 2018

La notation

Pour chaque exercice, on utilise l'échelle complète des notes (0 à 20 points ou 0 à 10 points selon les exercices). Quand un élève a réalisé de façon satisfaisante un exercice, **on n'hésitera pas à lui attribuer l'ensemble des points**. Quand il existe un barème question par question, **on n'hésitera pas à attribuer l'ensemble des points pour chaque question correctement traitée**.

Ce document propose des indications sur les attentes, en distinguant ce qui peut être considéré comme **des attendus** et ce qui apparaît comme des **éléments de valorisation** rassemblés en fin de document. Par « valorisation », on entend la reconnaissance de contenus et de qualités qui ne sont pas attendus d'un élève de 3ème au DNB soit au-delà de la maîtrise du niveau 3 des compétences. En conséquence, ces éléments ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. **Leur prise en compte permet de compenser d'éventuelles faiblesses**. Elle entraîne l'attribution de **points supplémentaires par rapport à la note globale de l'exercice**. C'est la raison pour laquelle ces éléments sont rassemblés en fin de chaque exercice, puisque chacun d'eux mobilise une compétence spécifique.

EXERCICE 1. ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS (20 POINTS)

- Ces exercices s'appuient sur un ou deux documents qui relèvent du programme d'histoire et géographie. Ces documents sont remis au candidat avec le sujet. Un document iconographique peut y être adjoint.

- Les exercices visent à évaluer la capacité du candidat à analyser et comprendre ces documents en utilisant les raisonnements et les méthodes de l'histoire et de la géographie, à maîtriser des connaissances fondamentales et à mobiliser les repères chronologiques et spatiaux contenus dans les programmes d'histoire et de géographie. Les questions ou consignes proposées ont pour objectif de guider le candidat pour vérifier sa capacité à identifier ces documents, à en dégager le sens, à en prélever des informations, et, le cas échéant, à porter sur ces documents un regard critique en indiquant leur intérêt ou leurs limites.

BO n°1 du 4 janvier 2018

Géographie - Thème - Dynamiques territoriales de la France contemporaine

Situation du sujet dans le programme : les espaces de faibles densités et leurs atouts

Compétence mise en œuvre :

- Analyser et comprendre des documents

D'après le BO spécial n°11 du 26 novembre 2015,

- Comprendre le sens général d'un document.
- Identifier le document et son point de vue particulier
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser.
- Confronter un document à ce qu'on peut connaître par ailleurs du sujet étudié.
- Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.

Référentiel d'enseignement de l'histoire-géographie-EMC pour les élèves de 3^e qui se présentent à la série professionnelle du DNB. Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016

Éléments de réponse possibles

Document 1

1) Reproduisez-le tableau sur votre copie et complétez-le à l'aide d'informations prélevées dans le document. (3 points)

Acteur à l'origine de l'opération « Essayez la Nièvre »	Action mise en place dans le cadre de cette opération.	Objectif de cette opération

- Agence de tourisme du département de la Nièvre.	- Inviter des familles à venir passer une semaine dans la Nièvre.	- L'installation définitive de ces familles.
---	---	--

2) Citez les deux critères retenus pour sélectionner les familles invitées dans la Nièvre. (4 points)

Concernant les deux critères retenus pour sélectionner les familles invitées dans la Nièvre le candidat peut évoquer :

- l'activité professionnelle des candidats.
- l'âge.
- des habitants des grandes métropoles proches

On valorisera le candidat qui mentionnera les professions recherchées en apportant une analyse sur le choix de ces métiers.

On valorisera le candidat qui expliquera la volonté de rajeunir une population vieillissante.

3) Identifiez les deux retombées positives de l'opération « Essayez la Nièvre » pour le territoire. (4 points)

Les deux retombées positives de l'opération « Essayez la Nièvre » pour le territoire sont :

- cinq à sept familles se sont installées dans le département.
- les familles invitées ont participé à l'économie en consommant et en effectuant des dépenses sur le territoire.

Document 2

4) Décrivez l'affiche en indiquant les éléments suivants : lieu, personnes et activités. (3 points)

Lieu : Le département de la Nièvre sur les bords d'une rivière.

Personnes : Une famille avec deux jeunes enfants.

Activités : Promenade familiale. Observation de la nature. Détente, jeux

Le candidat devra rédiger des phrases incluant ces éléments.

Documents 1 et 2

5) A partir des documents, indiquez au moins trois contraintes et trois atouts du département rural de la Nièvre. (6 points)

Le département de la Nièvre présente plusieurs :

- contraintes : zones blanches (absence de réseau mobile ou Internet), manque d'offres d'emplois, problème de distance, rareté des commerces.
- atouts : grands espaces, nature environnante, beauté des paysages, qualité des produits, faible coût de l'immobilier.

On attendra du candidat qu'il évoque trois contraintes et trois atouts. On valorisera le candidat qui indiquera des contraintes et des atouts supplémentaires. On valorisera le candidat qui apportera une analyse. On valorisera le candidat qui apporterait une connaissance externe au document, qu'il s'agisse d'un atout ou d'une contrainte.

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

EXERCICE 2. MAITRISER DIFFERENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET UTILISER DES REPERES HISTORIQUES (20 POINTS)

- Un développement construit, sous la forme d'un texte structuré et de longueur adaptée à un élève en fin de cycle 4, répond à une question d'histoire ou de géographie.
- Une question invite le candidat à rendre compte de la compréhension et du traitement de données par le biais de croquis, de schémas ou de frises chronologiques.

BO n°1 du 4 janvier 2018

Histoire – L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

Compétence mise en œuvre

- Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques

D'après le BO spécial n°11 du 26 novembre 2015,

Pratiquer différents langages en histoire

- Écrire pour construire sa pensée et son savoir pour argumenter.
- Mobiliser les caractéristiques des récits historiques et des descriptions employées en histoire.
- Utiliser un lexique spécifique en contexte.

Se repérer dans le temps : construire des repères historiques

- Situer un fait dans une époque ou une période donnée.
- Ordonner des faits les uns par rapport aux autres.
- Mettre en relation des faits d'une époque ou d'une période donnée.
- Identifier des continuités et des ruptures chronologiques pour s'approprier la périodisation de l'histoire et pratiquer de conscients allers-retours au sein de la chronologie.

1) Sous la forme d'un développement construit d'une quinzaine de lignes et en vous appuyant sur vos connaissances, décrivez le processus de l'extermination des Juifs et des Tziganes durant la Deuxième Guerre mondiale.

Pour vous aider, vous pouvez utiliser les mots ou expressions suivants : déportation, camps de concentration et d'extermination, sélection des prisonniers, chambre à gaz, génocide, crime contre l'humanité. (15 points)

Situation du sujet dans le programme

Ce sujet porte sur le thème de la Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement.

Capacité(s) attendue(s) : (Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016).

Éléments de réponse attendus :

La description développée peut présenter les étapes du processus d'extermination : déportation, sélection des prisonniers, camp de concentration et d'extermination, chambre à gaz. Les méthodes qui conduisent à la mort peuvent être évoquées (rafle, chambre à gaz). On attendra du candidat qu'il mentionne les acteurs du génocide : les bourreaux (Allemagne nazie ou IIIe Reich) et les victimes (Juifs et Tziganes). L'indication de lieux de ce crime contre l'humanité ou s'inscrivant comme étape du processus sont aussi attendus (ex : Vel d'Hiv, Pologne, nom de camps de mise à mort comme Auschwitz-Birkenau...).

On attendra du candidat qu'il aborde au moins deux aspects de ce processus d'extermination.

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

On valorisera :

- *la précision de la contextualisation (idéologie, politique)*
- *la mention d'éléments de localisation*
- *la distinction entre camps de concentration et d'extermination*

2) Sur la frise chronologique (5 points).

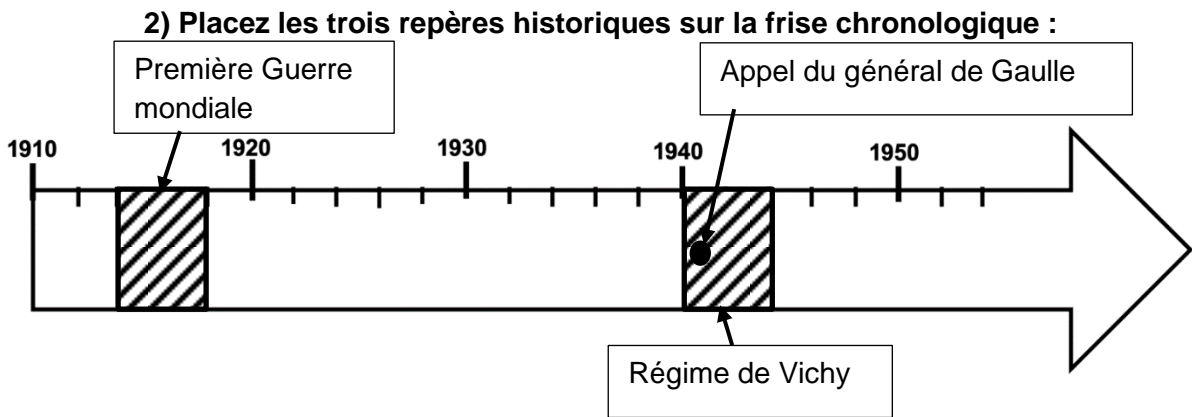
Situation du sujet dans le programme

Ce sujet porte sur le thème la Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement.

Éléments de réponses : (Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016)

1) Complétez le tableau ci-dessous :

Repère historique	Date(s) du repère historique	Numéro de l'image correspondant au repère.
Première Guerre mondiale	1914-1918	N °3
Appel du général de Gaulle	18 juin 1940	N °1
Régime de Vichy	1940-1944	N °2



Le candidat doit différencier une date d'une période par l'utilisation de figurés adaptés (surface / ponctuel).

EXERCICE 3. MOBILISER DES COMPETENCES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (10 POINTS)

Une problématique d'enseignement moral et civique est posée à partir d'une situation pratique appuyée sur un ou deux documents.

Le questionnaire qui amène le candidat à y répondre comprend des questions à réponse courte (comme des questionnaires à choix multiples, des tableaux à compléter, des questions simples) et une réponse plus développée.

BO n°1 du 4 janvier 2018

Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016

1. La sensibilité : soi et les autres

L'étude permet à l'élève de connaître les valeurs (liberté, égalité, fraternité, laïcité, droits de l'Homme) et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.

2. Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

L'étude permet à l'élève de connaître les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.

3. Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

L'étude permet à l'élève de :

- connaître les textes fondamentaux de la République (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Constitution de la Ve République, loi de séparation des Églises et de l'État) ;
- connaître les différentes dimensions de l'égalité et les différentes formes de discrimination ;
- comprendre et pouvoir présenter simplement, à partir de la Charte de la laïcité, en quoi consiste la laïcité.

4. L'engagement : agir individuellement et collectivement

L'étude permet à l'élève de :

- comprendre l'importance du vote dans une démocratie ;

- connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale et savoir ce qu'est la Journée défense et citoyenneté ;
- citer, en s'appuyant sur des exemples, les principales missions de la Défense nationale dans le contexte contemporain et mondial ;
- identifier quelques-unes des menaces sur la liberté des peuples et la démocratie.

Attendus de fin de cycle BO n°31 du 30 juillet 2020

Respecter autrui

- Prendre conscience du rapport de soi aux autres et savoir accepter des différences en ayant conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine
- Comprendre en situation le rôle de la loi et des règles dans un cadre qui définit les droits et devoirs de chacun.
- Savoir identifier, rechercher les composantes et les critères de validité des jugements moraux

Acquérir et partager les valeurs de la République

- Intégrer le rapport entre les règles et les valeurs pour comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Connaître et comprendre le fondement des principes et des valeurs de la République française et des sociétés démocratiques
- Comprendre que l'action politique met en jeu les valeurs en démocratie.
- Reconnaître et identifier ce qui permet de se sentir membre d'une communauté et qui favorise la cohésion sociale

Construire une culture civique

- Développer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement et différencier son intérêt particulier de l'intérêt général
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Avoir conscience des droits et de devoirs de l'individu comme citoyen dans une société démocratique
- Comprendre et connaître les principes et les valeurs de la République pour favoriser la cohésion sociale
- Comprendre le lien entre la défense de la République et la Défense nationale

Compétence mise en œuvre

- Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Culture de la sensibilité

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres.
- Accepter les différences.
- Se sentir membre d'une collectivité.

Culture de la règle et du droit

- Respecter les règles communes.
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société

démocratique.

- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

- Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs.

Culture du jugement

- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique.

- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

- Avoir le sens de l'intérêt général.

Culture de l'engagement

- Être responsable de ses propres engagements.

- Être responsable envers autrui.

BOEN n°31 du 30 juillet 2020

L'attribution des 10 points se fait par une évaluation globale des réponses de l'exercice.

Le barème n'est qu'indicatif

Éléments de réponse possibles

Document 1

1) Présentez le document. (1 point)

Ce document présente des extraits, cinq articles, de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

On valorisera le candidat capable de contextualiser le document et qui mentionnera la Révolution française.

2) Relevez quatre droits accordés par ce texte. (2 points)

Parmi les droits établis par la Déclaration des Droits de L'Homme et du Citoyen, on retrouve dans les extraits du document 1 :

Article 2 :

- le droit à la liberté
- le droit à la propriété
- le droit à la sûreté
- le droit à la résistance à l'oppression

Article 6 :

- le droit de participer à l'élaboration des lois
- le droit d'accéder à des emplois de la fonction publique

Article 10 :

- le droit d'avoir des opinions, même religieuses

Article 11 :

- le droit à la liberté d'expression

3) Proposez une définition de l'égalité en citant des éléments du texte. (2 points)

L'égalité est une valeur constitutionnelle qui assure un traitement identique entre les individus :

- égalité de statut (art.6), sans distinction sociale (art.1)
- égalité devant la loi (art. 6)
- égalité peu importe les opinions même religieuse (art.10)

On valorisera le candidat qui mentionnera que l'égalité est une des valeurs de la devise de la France.

On valorisera le candidat capable de mentionner l'égalité quelque soit le genre en lien avec le document 2.

Document 2

4) Reproduisez puis complétez le tableau ci-dessous sur votre copie. (2 points)

Nature du document	Émetteur du document	Cause défendue par le document
<ul style="list-style-type: none"> • Affiche 	<ul style="list-style-type: none"> • La ligue des Droits de l'Homme. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'égalité entre les hommes et les femmes.

Documents 1 et 2

5) Le slogan du document 2 est « Aujourd'hui, demain, au quotidien avançons vers l'égalité ».

A l'aide des documents 1 et 2, expliquez en quelques lignes pourquoi il est nécessaire d'agir pour que l'égalité en droits s'applique autant aux femmes qu'aux hommes. (3 points)

L'égalité est un droit reconnu par des textes constitutionnels comme la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (document 1). Toutefois, c'est un droit qui n'est pas entièrement respecté entre les femmes et les hommes. Exemples : inégalité salariale, sous-représentation des femmes dans le milieu politique, inégalité de traitement, inégalité à l'embauche, discrimination (origine, couleur de peau, sexisme) etc.

Le document 2 invite à poursuivre des actions pour réduire les inégalités existantes par le biais de mobilisations, d'associations, de manifestations ...

On valorisera le candidat capable de présenter un exemple concret d'action citant les acteurs, les objectifs etc. ou capable de développer le nécessaire changement de mentalité pour installer, dans la société, cette égalité en droits.

Adaptation du barème pour les candidat bénéficiant de la dispense de l'exercice de tâche cartographique :

La note est calculée selon la formule suivante :

Points obtenus par le candidat divisés par [nombre de points de l'épreuve (50 points) - nombre de points de l'exercice neutralisé] puis multipliés par 50